Revue



Kazakhstan: l'impact de Fukushima sur le partenariat avec la France

Description

L'Asie centrale n'a pas jamais été une priorité dans la politique étrangère française: absence d'un passé historique commun, faible déploiement de la Francophonie dans la région, rareté des visites officielles de chefs de gouvernement et absence de vision partagée sur l'avenir des relations internationales[1]. Ces dernière années, cependant, un pays centre-asiatique semble sortir du lot : le Kazakhstan.

La France a initié des relations énergétiques avec le Kazakhstan, comme l'a montré la visite officielle du Président Nicolas Sarkozy à Astana en automne 2009, qui s'est conclue par la signature de plusieurs contrats en la matière. Ils concernent évidemment le gaz et le pétrole, mais aussi l'uranium. Or, l'accident de Fukushima en mars 2011 a fait accru la prise de conscience des risques nucléaires, même pour un pays technologiquement compétent. Dès lors, on peut se demander si cette catastrophe aura un impact sur les partenariats énergétiques et, notamment, sur la commercialisation de l'uranium ? Autrement dit, qui du Kazakhstan ou de la France –



ou bien les deux à la fois - sera amené à changer de stratégie d'exportation et d'importation du combustible nucléaire dans les années post-Fukushima ?

Un nouveau partenaire nucléaire pour la France

Entre épuisement des ressources et recherche de nouveaux sites, le contexte énergétique international est en dynamique constante. Ainsi, face à l'épuisement des gisements pétroliers et gaziers, l'énergie nucléaire joue un rôle crucial de substitution aux hydrocarbures. Elle est possible à partir de la consommation d'uranium, qui possède un avantage comparatif sur les hydrocarbures : il a un faible coût environnemental puisqu'il ne dégage pas de gaz à effet de serre, ce qui fera de lui un élément incontournable de la stratégie énergétique des 100 prochaines années.

L'uranium est géologiquement centré, on le trouve en grande quantité dans très peu de pays, notamment au Kazakhstan, qui possède 16% des réserves mondiales et se positionne au deuxième rang mondial des exportations du minerai, faisant ainsi du Kazakhstan « l'Arabie saoudite de l'uranium ». En 2007, son prix a explosé, pour atteindre un pic en janvier 2011, avec 70 dollars la livre d'uranium (450 grammes). Les mines d'uranium sont situées au nord du pays (15 % des réserves), à l'est près de la mer Caspienne (2 %) et au sud dans la région d'Almaty et près des frontières kirghizes (80 %).

L'enjeu énergétique kazakh a mis du temps à être compris en France, mais le résultat est désormais patent: Areva a signé en 2008 un accord renforçant son partenariat avec Kazatomprom, l'agence nucléaire nationale kazakhe, plaçant le Kazakhstan au rang de ses premiers partenaires, aux côté du Canada et du Niger, deux autres pays riches en uranium. Comme l'a commenté Anne Lauvergeon, ancienne présidente d'Areva, « cet accord stratégique fait de Kazatomprom et d'Areva des partenaires de référence. Il contribuera à la diversification de nos réserves et à la sécurité d'approvisionnement en combustible de nos clients. Le Kazakhstan devient ainsi, avec le Niger et le Canada, l'un de nos trois principaux pays partenaires pour l'exploitation d'uranium »[2]. Quantitativement, aux termes de l'accord la société à capital mixte Katco devrait produire 4 000 tonnes d'uranium jusqu'en 2039[3].

L'« incohérence » kazakhe

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'uranium en tant que substance radioactive présente un danger de santé publique : susceptible d'être inhalé par les populations proches des mines d'extraction du fait de sa propagation dans l'air, il détériore en particulier les poumons et les reins, ce qui, sur le long terme peut provoquer des tumeurs



malignes, des cancers ainsi que des malformations chez les nouveaux nés. D'où des réticences chez les Kazakhstanais face à cette radioactivité qui rappelle le passé soviétique du pays puisque, de 1949 à 1989, plus de 456 essais nucléaires ont été réalisés dans la région de Semipalatinsk[4]. Alors qu'aucune mesure de précaution pour la protection des populations n'avait alors été prise, les impacts désastreux sur la santé se retrouvent aujourd'hui auprès de plus de 1,3 million de victimes[5]. Par ailleurs, d'après le vice-ministre kazakh de l'Environnement Majit Tourmagambetov, ce passé aurait légué des déchets radioactifs au sol kazakh : en 2009, « le territoire [était] pollué par 230 millions de tonnes de déchets radioactifs » issus du démantèlement des usines nucléaires après la chute de l'URSS, ces opérations n'ayant pas été effectuées selon les normes environnementales et sécurisées requises[6].

Cependant, bien que le président kazakh Nursultan Nazarbaev ait fait du pays un exemple de zone militairement dénucléarisée en signant le Traité de Sémipalatinsk en 2006, il semble que la stratégie économique soit inscrite dans une tout autre optique avec la promotion de l'uranium à l'international et la diversification des clients, l'objectif étant de devenir le leader mondial du combustible nucléaire. Ainsi, comme l'exprime Moukhtar Djakishiev, l'ancien président de Kazatomprom, la « stratégie consiste aujourd'hui à intégrer verticalement l'ensemble de la chaîne de production, de la mine jusqu'au combustible nucléaire. Nous ne cherchons pas à enrichir l'uranium. Notre démarche n'est qu'économique ». Et de préciser, « nous souhaitons offrir nos gisements en échange de participations dans des sociétés étrangères qui peuvent nous aider à compléter notre présence sur d'autres segments du secteur » [7]. On l'aura compris, le pays mise sur l'exportation diversifiée de son uranium pour contribuer au développement de nouveaux secteurs qu'il ne maîtrise pas encore.

Si les mouvements écologistes civils dans le monde aiment à montrer la zone dénucléarisée établie par le Kazakhstan comme l'exemple à suivre après Fukushima, d'autres sources révélaient cependant, à la fin de 2010, que le pays envisageait de se doter de cinq centrales nucléaires[8] afin d'accroître son indépendance.

France : l'impossible renonciation à l'énergie nucléaire

En France, 78 % de l'électricité produite est d'origine nucléaire et le parc de 58 réacteurs fait du pays l'un des plus compétitifs d'Europe. Ce constat permet de comprendre pourquoi la France n'est pas tentée par la renonciation au nucléaire malgré les événements de Fukushima. Pour autant, d'autres scénarios énergétiques ont été exposés afin de remplacer l'utilisation du nucléaire, comme par exemple le projet NégaWatt, auquel les autorités sont pour le moment peu sensibles...

Une difficulté, néanmoins, se fait sentir. Comme le montre le dernier rapport de la Cour des comptes sur *Les coûts nucléaires*, publié fin janvier 2012, la France manque cruellement de moyens pour remplacer ou même restaurer son parc nucléaire français vieillissant et qui montre des limites dans la production et dans la sûreté. En effet, le démantèlement des centrales, le traitement et le stockage des déchets nucléaires ainsi que la prolongation de vie des réacteurs dépassant les quarante ans de fonctionnement (soit 22 réacteurs) ont un coût financier et technique que le pays aura probablement du mal à assurer. Dès lors, deux voies sont envisageables: soit la prolongation du parc déjà vieux mais complémentée d'un renforcement des sécurités de contrôle (« stress test »), ou bien le grand virage qui prône l'abandon du nucléaire, notamment au profit du développement de nouvelles énergies renouvelables[9].

À vrai dire, quelle que soit la solution choisie, la France va devoir considérer l'option de la fermeture de centrales. En juin 2009, l'usine d'enrichissement en uranium de Pierrelatte avait fini d'être démantelée, de nouvelles sont à prévoir. En outre, en 2012, une dizaine de réacteurs sont en cours de démantèlement en France. La suite du raisonnement est simple: moins de centrales, moins d'importations d'uranium par la France dans les prochaines années et donc un partenariat qui aura tendance à s'amoindrir au fil des démantèlements si les unités ne sont pas remplacées par de nouvelles. Il s'agit donc non pas d'un « effet Fukushima » et d'une prise de conscience des risques majeurs qu'impose l'énergie nucléaire, mais bien de problèmes financiers et stratégiques français qui affecteront à l'avenir ce partenariat avec le Roi de l'uranium asiatique.

Notes

[1] Pour plus de détails sur la politique étrangère de la France en Asie centrale, voir le Rapport du Sénat, Aymeri de



Montesquiou (dir.), Vers un nouveau partenariat entre la France et l'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan), La Documentation française, Paris, 2005.

- [3] La société mixte est propriété d'Areva (51%) et de Kazatomprom (49%).
- [4] «The Semipalatinsk Test Site, Kazakhstan», AIEA Rapport, http://www-ns.iaea.org/appraisals/semipalatinsk.asp, dernière mise à jour le 17 janvier 2012.
- [5] Albina Ahmetova, «V Moskve prochel 'krouglyi stol' posvichtchenyi problemam Semipalatinskogo poligona», *Liter*, Astana, 1er ocotbre 2011, http://www.liter.kz/index.php?option=com_content&task=view&id=7497&Itemid=2.
- [6] Kanat Kulshmanov, «Na territorii Kazakhstana nakopilos svyche 230 mln ton radioaktivnykh otkhodov», 28 juin 2009, http://www.centrasia.ru/news.php?st=1246132920.
- [7] Régis Genté, « Le Kazakhstan se rêve en leader mondial de l'uranium », Le Figaro, 8 février 2008.
- [8] Kenjali Ecbergen, «Kazakhstan planirouet postroit do piati atopmnykh elektrostantsii», 15 octobre 2010, http://www.centrasia.ru/newsA.php?st=1287482280.
- [9] Jean-Michel Bezat et Pierre Le Hir, « Nucléaire : la France n'a plus les moyens de remplacer son parc vieillissant de centrales », *Le Monde*, 1^{er} février 2012.

Vignette: Visite officielle du Président français, N. Sarkozy, au Kazakhstan, 2009. © www.elysee.fr.

* Sabrine BALIM est étudiante, diplômée de l'université Galatasaray d'Istanbul en Sciences politiques (Licence) et de l'INALCO (Paris) en Relations internationales (Master).



date créée 01/04/2012 Champs de Méta

Auteur-article: Sabrine BALIM*